



## Tache hors contrat +autres

-----  
Par didii

Bonjour je travaille en magasin je suis employeur commercial et ma chef ma fait effectuer des taches hors contrat tels que la peinture des toilettes, ou couper du bois avec une scie électrique . Par peur d'avoir des problemes j'ai fait se qui était demander. j ai 5 jour de travail pour deux jour de repos on ma fait travailler 7jsans repos est-ce légal ? Et pour finir étant victime d'un accident de travail mon employeur ma laisser au sol un moment voulais pas que les pompier vienne et a minimiser au téléphone et bien sur menacer en me disant tu verra car les pompier sont venue et mon enmener. En arret depuis cela mon collègue de travail ma contacté pour me dire que cette chef a mis la pression au salarié pour faire des attestaion a mon encontre qui sont fausse et diffamatoire afin mon retour on me sanctionne voir licencie. Que dois-je faire j'ai besoin d' aide